

Éditorial

Rousseau, la guerre et les « insinuations pacifiques »

Martin Rueff

« Regarde de tous tes yeux ! regarde ! »

Jules Verne, *Michel Strogoff*, II, 5.

1.

Pour se cacher, il arrive que les enfants recouvrent leurs paupières closes du bout de leurs doigts ; maints adultes, pour faire disparaître la réalité, détournent leur regard avec la même opiniâtreté crédule. Fallait-il qu'ils s'aveuglent pour croire que la guerre avait disparu ? Ils se convainquaient que la guerre s'était éloignée : c'est parce qu'ils s'en étaient écartés. Ils avaient oublié l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Asie, l'Amérique du Sud. Ils avaient oublié les frontières de l'Europe. Ils avaient oublié les guerres civiles¹.

Certes, au gré des nouveaux armements², des nouvelles techniques du numérique et des cyberattaques, de la stratégie, des nouvelles données politiques et des discours de l'idéologie relayés par les réseaux sociaux et les annonces des téléphones portables, la guerre a pris de nouvelles formes plus inquiétantes peut-être d'être moins facilement reconnaissables : las, les champs de bataille n'ont pas disparu, les morts s'amoncellent, les blessés civils s'accumulent et les destructions durables d'infrastructures se multiplient. Les images que les fictions proposent de la guerre ont ceci de paradoxal que les moyens pour la faire **semblent** de plus en plus propres : les tenues impeccables, les drones légers, les armes perfectionnées et rutilantes au point qu'on les voudrait chez soi comme un robot de cuisine. Comme si la guerre était une affaire menée à la manière d'un jeu vidéo et d'un entraînement dans un gymnase high-tech. Comme si la guerre allait vite. Il arrive que les soldats des films soient grimés pour paraître de vieux baroudeurs ; la poussière qui les recouvre sent le cosmétique et le blush. Et surtout : les effets de la guerre seraient-ils moins sales parce que les mains qui la causent croient rester propres ? La guerre est ce qu'elle fut toujours : membres arrachés, viscères à l'air, villes éventrées, regards perdus

1 Voir le numéro 932-933 de la revue *Critique* (janvier-février 2025) consacré aux *Guerres civiles*.

2 On peut ici se référer à J. Black, *Military Strategy. A global History*, New Haven, Yale University Press, 2023.

dans le vide, chaos, destruction, boue, gravats, violence-mort, violence-mort et mort encore.

Un critère suffira peut-être : jamais autant d'enfants n'ont eu à souffrir de la guerre qu'en 2024³.

Si ces doctrinaires savaient ouvrir les yeux, on leur opposerait volontiers la formule de Bardamu, le héros du *Voyage au bout de la nuit* : « La guerre ne passait pas ». La guerre ne *pass*e pas : elle ne passe pas parce qu'elle ne descend pas comme on le dit d'un aliment trop gros pour notre organisme et elle ne passe pas parce qu'elle dure⁴.

2.

Sans doute en envahissant la Crimée en 2014, Vladimir Poutine a-t-il enfreint un tabou construit depuis la Seconde Guerre mondiale et qui voulait interdire qu'un pays ne recourût à la force pour modifier ses frontières. Ce qui paraît avoir changé **en revanche** c'est le cynisme affiché par certains dirigeants du monde qui se dit démocratique pour faire de la guerre et du recours direct à la violence un thème électoral. Giuliano de Empoli peut ainsi écrire : « La guerre est de nouveau à la mode. Les dirigeants qui l'invoquent gagnent les élections. Certains d'entre eux passent ensuite aux actes. Dans les cinq dernières années [2020-2025], les dépenses d'armement ont augmenté de 34 % dans le monde »⁵.

3 Voir le rapport de l'UNICEF du mois de décembre 2024 : « Alors que le monde n'avait jamais connu autant de conflits depuis la Seconde Guerre mondiale, plus de 473 millions d'enfants, soit plus d'un enfant sur six à travers la planète, vivent actuellement dans une zone touchée par un conflit. Le pourcentage mondial d'enfants concernés a ainsi doublé, passant de 10 % dans les années 1990 à près de 19 % actuellement ». Le rapport peut être consulté sur le site de l'UNICEF.

4 Pour les uns, la guerre change : voir M. Kaldor, *New and Old Wars: Organized Violence in a Global Era*, 3^e éd., Stanford, Stanford University Press, 2012 ; pour d'autres, elle peut bien changer de forme, elle ne change pas réellement. Voir C. Gray, *Another Bloody Century: Future Warfare*, London, Weidenfeld & Nicolson, 2005. Voir Frédéric Gros, *États de violence*, Paris, Gallimard, 2006. De manière plus générale, voir désormais E.N. Luttwak, *Le grand livre de la stratégie. De la paix et de la guerre*, Paris, Odile Jacob, 2024 ; Ch.-Ph. David et O. Schmitt, *La Guerre et la Paix. Approches et enjeux de la sécurité et de la stratégie*, 4^e éd., Paris, Presses de Sciences Po, 2020.

5 Giuliano da Empoli, *L'heure des prédateurs*, Paris, Gallimard, 2025, p. 39. Voir également p. 40-41, p. 44-49. Voir déjà *Les Ingénieurs du chaos*, Paris, J.-C. Lattès, 2019.

3.

Si l'on se tourne vers Rousseau pour essayer de penser la guerre aujourd'hui, ce n'est pas pour mieux *la faire passer*⁶. Car si Rousseau, faut-il le rappeler, ne croit pas que la guerre soit *naturelle* à l'homme, s'il ne pense pas qu'elle soit son destin ou que l'homme fût un Chronos qui broierait de tout temps ses enfants dans les mâchoires d'acier de ses armes meurtrières, s'il fait, dès le *Discours sur l'origine de l'inégalité* la généalogie de la guerre (c'est donc qu'elle est née d'un état des sociétés), s'il reproche à Hobbes une erreur logique (celle de juger de l'homme par les derniers venus, c'est-à-dire par nous⁷), s'il considère enfin que la violence originaire est une pétition de principe qui explique peu, et que le soi-disant réalisme qui consiste à voir le mal partout est une petite victoire des entendements étroits « à qui on ne le fait pas », il ne ferma point les yeux⁸. Il se demanda comment penser la guerre et comment penser la paix. Il le fit avec la rigueur du philosophe et la vigueur de l'écrivain.

- 6 Sur Rousseau, la guerre et les relations internationales, voir la bibliographie ici même en fin d'éditorial.
- 7 «Hobbes a très bien vu le défaut de toutes les définitions modernes du droit naturel: mais les conséquences qu'il tire de la sienne montrent qu'il la prend dans un sens qui n'est pas moins faux. En raisonnant sur les principes qu'il établit, cet auteur devait dire que l'état de nature étant celui où le soin de notre conversation est le moins préjudiciable à celle d'autrui, cet état était par conséquent le plus propre à la paix, et le plus convenable au genre humain. Il dit précisément le contraire, pour avoir fait entrer mal à propos dans le soin de la conversation de l'homme sauvage le besoin de satisfaire une multitude de passions qui sont l'ouvrage de la société, et qui ont rendu les lois nécessaires. Le méchant, dit-il, est un enfant robuste; il reste à savoir si l'homme sauvage est un enfant robuste [...]». *Discours sur l'origine de l'inégalité*, O.C. III, p. 153. Ce texte a fait l'objet des commentaires célèbres de Robert Derathé et de Victor Goldschmidt. Voir Robert Derathé, *Rousseau et la science politique de son temps*, [1950], Paris, Vrin, 1974, sur Hobbes, et Hobbes et Rousseau, p. 100 sq., sur «état de nature et état de guerre», p. 131 sq. Victor Goldschmidt, *Anthropologie et politique, les principes du système de Rousseau*, Paris, Vrin, 1983, p. 307 sq., p. 554 sq. et p. 588 sq. Robert Derathé est né en 1905. De 1935 à 1938, il enseigne à l'Institut français de Berlin et de 1938 à 1939 à l'Institut français de Vienne. Victor Goldschmidt naît en Allemagne en 1914 et fait des études classiques à Berlin. Il quitte l'Allemagne pour la France en 1933. Il est naturalisé en 1939. Ces deux commentateurs ont connu l'Allemagne du nazisme et la guerre.
- 8 Si la guerre selon un titre provocateur d'Arlette Farge « n'existe pas sur la terre de France au XVIII^e siècle » (*Politix*, vol. 15, n°58, 2002, p. 83-88.), si Louis XV est appelé le roi « pacificateur » (il bénéficiait de la comparaison avec son prédécesseur), le siècle des Lumières fut néanmoins traversé par une centaine de conflits

4.

Dès 1756 (il a 44 ans), Rousseau envisage un ouvrage consacré aux relations externes des États et à la guerre. La rédaction des premières pages de ce livre est sans doute contemporaine du manuscrit de Genève et en tout état de cause, antérieure à la rédaction définitive du *Contrat social*. Cet ouvrage, il le devait à ses lectures des philosophes et des jusnaturalistes, à son expérience vénitienne⁹ et à sa réflexion constante sur la politique. Cette compétence lui permettra plus tard de s'occuper des écrits de l'abbé de Saint-Pierre, car c'est Rousseau que l'abbé de Mably avait chargé de mettre en ordre les papiers de l'abbé.

Voici comment Rousseau présente ce travail :

ces ouvrages ne laissent pas de contenir d'excellentes choses, mais si mal dites, que la lecture en était difficile à soutenir ; et il est étonnant que l'abbé de Saint-Pierre, qui regardait ses lecteurs comme de grands enfants, leur parlât cependant comme

meurtriers : conflits d'intérêts, conflits coloniaux, conflits dynastiques. Il fut marqué par trois grandes guerres de succession en Espagne (1701-1713), en Pologne (1733-1738), et en Autriche (1740-1748), et par la guerre de Sept Ans (1756-1763) qui mobilisa plusieurs fronts, en Europe, en Inde et en Amérique au point que certains la considèrent comme la Première Guerre véritablement mondiale. Elle causa la mort de près de 700 000 soldats. Sur la guerre au XVIII^e siècle, voir A. Starkey, *War in the Age of the Enlightenment, 1700-1789*, Westport, Greenwood Press, 2003 ; J. Black, *La guerre au 18^{ème} siècle (Europe, empire Ottoman, Chine, Amérique du Nord)*, Paris, Autrement, 2003 et J. Langins, *Conserving the Enlightenment : French Military Engineering from Vauban to the Revolution*, Cambridge, Mass. MIT Press, 2004. Sur les relations internationales, voir Jean-Pierre Bois, *Nouvelle histoire des relations internationales*, vol. III, *De la paix des rois à l'ordre des empereurs – 1714-1815*, Paris, Points-Histoire, 2003. Sur l'expérience de la guerre au XVIII^e siècle, voir C. Duffy, *The Military Experience in the Age of Reason*, London, Routledge et Kegan Paul, 1987. Sur l'histoire de la stratégie, voir A. Gat, *The Origins of Military Thought : From the Enlightenment to Clausewitz*, Oxford, Clarendon Press, Oxford University Press, 1989. Sur la guerre de Sept Ans, voir M. Danley et P. Speelman, *The Seven Years' War : Global Views History of Warfare*, Brill, 2012 ; E. Dziembowski, *La Guerre de Sept Ans (1756-1763)*, Paris, 2015 ; J. R. Dull, *La Guerre de Sept Ans. Histoire navale, politique et diplomatique*, **Béchére**, 2009. Voir la somme ancienne de R. Waddington, *La Guerre de Sept Ans. Histoire diplomatique et militaire*, 5 vol., Paris, Firmin-Didot, 1900. Voir aussi F. Szabo, *The Seven Years War in Europe : 1756-1763*, Harlow, England, New York, Pearson/Longman, 2008.

9

Voir A. Hatzenberger, « Correspondance diplomatique de Jean-Jacques Rousseau. L'initiation à l'art politique dans les *Dépêches de Venise* », *Archives de Philosophie*, vol. 78, n° 2, 2015, p. 323-342.

à des hommes, par le peu de soin qu'il prenait de s'en faire écouter. *Confessions*, IX, O.C. I, p. 407.¹⁰

Rousseau se présente ainsi comme le traducteur de l'abbé de Saint-Pierre. Mais quand il entreprend ce travail de compilateur, il avait déjà en tête son propre livre.

Il aura fallu attendre 2008 pour voir publier dans une édition philologique et commentée les *Principes du droit de la guerre*¹¹ : une ébauche de livre certes, mais une ébauche qui donne « furieusement à penser » selon la formule de l'*Essai sur l'origine des langues* (O.C. V, p. 386). Il ne nous appartient pas ici de décider quel sens donner à un fait : ce texte est resté inachevé.

Quoi qu'il en soit, l'incipit donne le ton :

J'ouvre les livres de droit et de morale, j'écoute les savants et les jurisconsultes et, pénétré de leurs discours insinuants, je déplore les misères de la nature, j'admire la paix et la justice établies par l'ordre civil, je bénis la sagesse des institutions publiques et me console d'être homme en me voyant citoyen.

10 Voir aussi Rousseau, *Les Confessions*, volume II (livres VII à XII), édition d'Alain Grosrichard, Paris, GF-Flammarion, 2002, p. 156. Sur Rousseau et l'abbé de Saint-Pierre, voir G.A. Roggerone, *Saint-Pierre e Rousseau, Confederazione, democrazia, utopia*, Milano, Franco Angeli, 1985. Voir aussi S. Stelling-Michaud, « Ce que Rousseau doit à l'abbé de Saint-Pierre » in *Études sur le Contrat Social de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, Les Belles-Lettres, 1964, p. 35-45 ; J.-L. Lecercle, « Rousseau, l'abbé de Saint-Pierre », *Dix-huitième siècle*, 1993, n° 25, p. 23-39 ; G. Lafrance, « L'abbé de Saint-Pierre et Jean-Jacques Rousseau », in *L'année 1796. Sur la paix perpétuelle. De Leibniz aux héritiers de Kant*, Jean Ferrari et Simone Goyard-Fabre (dir.), Paris, Vrin, 1998, p. 55-61 ; Jean Ferrari, « L'abbé de Saint-Pierre, Rousseau et Kant », in *L'année 1795. Kant. Essai sur la paix*, Pierre Laberge, Guy Lafrance et Denis Dumas (dir.), Paris, Vrin, 1997, p. 25-40 ; Youmna Charara, « Autour du projet de paix perpétuelle : la critique du pouvoir politique chez l'abbé de Saint-Pierre et Rousseau », *Études Jean-Jacques Rousseau*, n° 12, 2001, p. 157-168.

11 Rousseau, *Principes du droit de la guerre, Écrits sur la paix perpétuelle*, sous la direction de Blaise Bachofen et de Céline Spector ; édition nouvelle et présentation de l'établissement des textes par Bruno Bernardi et Gabriella Silvestrini, textes commentés par B. Bachofen, B. Bernardi, F. Guénard et C. Spector avec la collaboration de G. Lèpan et G. Waterlot, Paris, Vrin, 2008. Cette édition permet de corriger la datation de Robert Derathé qui fait remonter les *Principes du droit de la guerre* « à l'époque » de l'*Extrait du projet de paix perpétuelle* de l'abbé de Saint-Pierre et du *Jugement* (O.C. III, p. cxlvi). Voir aussi Rousseau, *Principes du droit de la guerre*, texte établi, annoté et commenté par Bruno Bernardi et Gabriella Silvestrini, Paris, Vrin, Bibliothèque des textes philosophiques, 2014 et Jean-Jacques Rousseau, *L'État de guerre*, lecture de Simone Goyard-Fabre, Paris, Actes Sud, Babel, 2000.

Bien instruit de mes devoirs et de mon bonheur, je ferme le livre, sors de la classe, et regarde autour de moi : je vois des peuples infortunés gémissants sous un joug de fer, le genre humain écrasé par une poignée d'opresseurs, une foule accablée de peine et affamée de pain, dont le riche boit en paix le sang et les larmes, et partout le fort armé contre le faible du redoutable pouvoir des lois. Tout cela se fait paisiblement et sans résistance : c'est la tranquillité des compagnons d'Ulysse enfermés dans la caverne du Cyclope, en attendant qu'ils soient dévorés. Il faut gémir et se taire. Tirons un voile éternel sur ces objets d'horreur. J'élève les yeux et regarde au loin. J'aperçois des feux et des flammes, des campagnes désertes, des villes au pillage. Hommes farouches, où traînez-vous ces infortunés ? J'entends un bruit affreux, quels tumultes et quels cris, j'approche, je vois un théâtre de meurtres, dix mille hommes égorgés ; les morts entassés par monceaux, les mourants foulés aux pieds des chevaux, portant l'image de la mort et de l'agonie. C'est donc là le fruit de ces insinuations pacifiques. La pitié et l'indignation s'élèvent au fond de mon cœur. Ah Philosophe barbare ! viens lire ton livre sur un champ de bataille.¹²

Peu d'auteurs sans doute furent aussi sensibles que Jean-Jacques Rousseau à préciser la position d'où élever leur propos ; peu furent aussi attentifs à régler le régime énonciatif de leurs énoncés ; peu aussi scrupuleux à installer la scène de leurs adresses. Une étude comparée des incipit des œuvres de Rousseau appellerait toute une série de commentaires qui vaudraient pour la pensée comme pour l'expression, pour la philosophie comme pour l'art¹³. Début du premier *Discours* : « C'est un grand et beau spectacle de voir l'homme sortir en quelque manière du néant par ses propres efforts ; dissiper, par les lumières de sa raison les ténèbres dans lesquelles la nature l'avait enveloppé ; s'élever au-dessus de lui-même ; s'élancer par l'esprit jusque dans les régions célestes ; parcourir à pas de géant,

12 Rousseau, *Principes du droit de la guerre*, op. cit., p. 22-23

13 Dans *L'énigme des premières phrases* (Paris, Grasset, 2017), Laurent Nunez oublie Rousseau.

ainsi que le soleil, la vaste étendue de l'univers ; et, ce qui est encore plus grand et plus difficile, rentrer en soi pour y étudier l'homme et connaître sa nature, ses devoirs et sa fin. Toutes ces merveilles se sont renouvelées depuis peu de générations » (*O.C.* III, p. 6). Préface du second *Discours* : « La plus utile et la moins avancée de toutes les connaissances humaines me paraît être celle de l'homme et j'ose dire que la seule inscription du temple de Delphes contenait un précepte plus important et plus difficile que tous les gros livres des moralistes » (*O.C.* III, p. 122). Premières lignes du livre I de l'*Émile* : « Tout est bien sortant des mains de l'Auteur des choses, tout dégénère entre les mains de l'homme » (*O.C.* IV, p. 245). Ouverture de la première lettre de *Julie ou la Nouvelle Héloïse* – « Il faut vous fuir, mademoiselle, je le sens bien : j'aurais dû beaucoup moins attendre ; ou plutôt il fallait ne vous voir jamais ». Attaque des *Confessions* : « Je forme une entreprise qui n'eut jamais d'exemple, et dont l'exécution n'aura point d'imitateur. Je veux montrer à mes semblables un homme dans toute la vérité de la nature ; et cet homme, ce sera moi » (*O.C.* I, p. 5). Lamento de la *Première Rêverie* : « Me voici donc seul sur la terre, n'ayant plus de frère, de prochain, d'ami, de société que moi-même » (*O.C.* I, p. 995).

Puissances de Rousseau : il saisit son lecteur, lui communique sans attendre le sentiment d'urgence qu'il y a à le lire, l'importance de son sujet, sa gravité vitale. Cette rhétorique de la dramatisation s'éclaire à la lecture de l'article « Ouverture » du *Dictionnaire de musique* : « Pièce de symphonie qu'on s'efforce de rendre éclatante, imposante, harmonieuse, et qui sert de début aux Opéras et autres drames lyriques d'une certaine étendue » (*O.C.* V, p. 965-967). Rousseau poursuit en distinguant les ouvertures à la Française et les ouvertures italiennes. Alors que l'ouverture à la Française semblait s'être imposée, « les Italiens n'ont pas même tardé à s'affranchir de cette gêne, ils débutent par un morceau saillant et vif, à deux ou à quatre temps, puis ils donnent un Andante à demi-jeu, dans lequel ils tâchent de déployer toutes les grâces du beau chant, et ils finissent par un brillant Allegro, ordinairement à trois temps ». Rousseau fait alors remarquer : « la raison qu'ils donnent de cette distribution est que dans un spectacle nombreux où les spectateurs font beaucoup de bruit, il faut d'abord les porter au silence et fixer leur attention par un début éclatant qui les

frappe ». L'ouverture commande un régime d'attention particulier – et c'est pourquoi on ne saurait la théoriser de manière générale : « L'ouverture la mieux entendue est celle qui dispose tellement les cœurs des spectateurs, qu'ils s'ouvrent sans effort à l'intérêt qu'on veut leur donner dès le commencement de la pièce ». Disposition est le maître mot de la rhétorique de Rousseau – c'est le seul critère que Julie adopte en matière de lecture : « Je n'ai point, pour moi, d'autre manière de juger de mes lectures que de sonder les dispositions où elles laissent mon âme, et j'imagine à peine quelle sorte de bonté peut avoir un livre qui ne porte point ses lecteurs au bien » (*Julie ou la Nouvelle Héloïse*, II, xviii, O.C. II, p. 261).

5.

Quelle *disposition* Rousseau espérait-il de la mise en scène qui ouvre les *Principes du droit de la guerre* ? Il le dit deux fois : il entend lutter contre les « discours insinuants », contre les « insinuations pacifiques ». « Insinuant » se dit selon Furetière de quelque chose « qui entre doucement, soit dans la maison, soit dans l'esprit de quelqu'un ». « L'insinuation », c'est l'action « par laquelle quelque chose entre doucement et insensiblement dans une autre » : la chaleur dans les membres, une sonde dans une plaie. En morale c'est une des « grandes parties de l'orateur ». Pour illustrer le sens du verbe « insinuer », Furetière multiplie les exemples, l'homme adroit qui s'insinue dans une pièce, l'amant qui s'insinue dans le cœur de sa maîtresse, l'orateur qui s'insinue dans le cœur de l'auditeur. Il conclut : « Les hérésies s'insinuent aisément dans l'esprit et le corrompent ». Rousseau, théoricien des causes insensibles, ne pouvait se montrer indifférent aux insinuations, ces coups prolongés des propos qui agissent, à la manière des *nudges* d'aujourd'hui¹⁴, en sous-main. Il les redoutait.

14

Pour une critique des *nudges*, voir *Nudges et normativités : Généalogies, concepts et applications*, M. Bozzo-Rey et A. Brunon-Ernst (éds), Paris, Hermann, 2018.

Dans l'*Émile* Rousseau emploie toujours le mot « insinuant » en mauvaise part ; dans *Julie ou la Nouvelle Héloïse* il l'emploie parfois en meilleure part¹⁵.

La question devient : qu'est-ce qu'insinuent les auteurs des *livres de droit et de morale, les savants et les jurisconsultes* ? Il n'est pas difficile de savoir *qui* sont ces auteurs¹⁶ : ce sont pour l'essentiel, Hobbes, cité nommément, Grotius, auteur du *De jure belli ac pacis* (1625) et Pufendorf, dont le *De jure naturae et gentium* (1672) fut une source constante de Rousseau¹⁷. Il le découvre dans la bibliothèque de Madame de Warens à Chambéry¹⁸ ; il le cite à plusieurs reprises. Il entend le réfuter.

Les effets de ces *insinuants* sont de plusieurs types sur leur lecteur : ils portent à *déplorer* la nature, à *admirer* l'ordre civil pour la paix et la justice qu'il permet d'établir ; à *bénir* les institutions publiques ; à nous *consoler* d'être homme par l'institution de notre citoyenneté. En un mot : *l'insinuation* est hobbesienne puisqu'elle nous fait voir la guerre dans la nature et la paix dans l'état civil. Nous aimerons donc le *Léviathan* parce qu'il nous éloignera de notre nature misérable en tant que belliqueuse et qu'il nous offrira la paix.

15 Notamment dans la grande lettre IV, xvii : « Là mes vives agitations commencèrent à prendre un autre cours ; un sentiment plus doux s'insinua peu à peu dans mon âme, l'attendrissement surmonta le désespoir, je me mis à verser des torrents de larmes, et cet état, comparé à celui dont je sortais, n'était pas sans quelques plaisirs. Je pleurai fortement, longtemps, et fus soulagé » (O.C. II, p. 521).

16 Voir sur ce point le commentaire de Blaise Bachofen in Rousseau, *Principes du droit de la guerre, Écrits sur la paix perpétuelle*, p. 137. Sur Rousseau et Pufendorf, voir R. Derathé, *Rousseau et la science politique de son temps, op. cit.*, p. 78 sq. Voir aussi T. Fleury, « Le droit des gens dans la pensée de Jean-Jacques Rousseau », *Annales d'histoire du droit, de philosophie du droit, de sociologie du droit et droit du procès*, Paris, Institut Michel Villey, 2006-I, p. 291-335 ; C. Larrère, « L'état de guerre et la guerre entre les États : Jean-Jacques Rousseau et la critique du Droit naturel », *La Bataille, l'armée, la gloire*, P. Viallanex, J. Ehrard (éds.), Actes du Colloque de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, 1985, p. 135-148.

17 Sur la théorie du droit international des jusnaturalistes, voir S. Zurbuchen, *The Law of Nations and Natural Law 1625-1800* (S. Zurbuchen ed.), Introduction, Leiden/Boston, Brill, 2019.

18 « J'avais trouvé dans ma chambre quelques livres, le *Spectateur*, les *Devoirs de l'homme et du Citoyen*, la *Henriade* : quoique je n'eusse plus mon ancienne fureur de lecture je lisais un peu de tout cela ». « Première rédaction des *Confessions* », publiée d'après le manuscrit autographe par Th. Dufour, in *Annales de la Société J.-J. Rousseau*, tome IV, 1908, p. 159.

Rousseau se dit « bien instruit » de ses devoirs (par les jus-naturalistes) et de son bonheur (par Hobbes). Il peut fermer le livre et « sortir de la classe ». (Il n'est pas exclu que cette narration ait une dimension biographique et qu'elle renvoie aux apprentissages du jeune homme entre Chambéry et Venise). Il peut maintenant porter son regard autour de lui. La politique est une science de l'observation : « Quand on veut étudier les hommes il faut regarder près de soi ; mais pour étudier l'homme il faut apprendre à porter sa vue au loin ; il faut d'abord observer les différences pour découvrir les propriétés » (*Essai sur l'origine des langues*, chapitre VIII, O.C. V, p. 394).

Il commence donc par regarder « les hommes » autour de lui. C'est la paix de l'État moderne : le spectacle qu'il découvre n'est pas celui de la guerre en effet, mais celui de l'État qui impose « paisiblement et sans résistance » sa loi de fer. Telle est la paix à laquelle prétend Hobbes : tandis que le latin du *De Cive* (1642) montre que les hommes vont naturellement vers un « *bellum omnium contra omnes* » et l'anglais du *Léviathan* vers la « *war of everyman against every man* », le *Léviathan* impose la paix à la multitude par la peur¹⁹. Mais Rousseau demande : quelle est cette paix sinon celle d'un État oppresseur qui gouverne au profit des riches ? Détaillons ce premier spectacle qui est celui des États vus de l'intérieur. Loin d'être un spectacle de paix, il montre l'action d'une poignée d'opresseurs (des oligarques) écrasant des « peuples infortunés » sous leur joug, accablant la foule de « peine » et l'affamant de pain. L'opresseur condamne l'opprimé à un travail qui le tue sans le nourrir. C'est la paix des riches, une paix armée et légitime puisque ce sont les forts qui font les lois. Le *Léviathan* a fait que le riche fût fort et que le fort fût juste. On croirait lire la première maxime de la politique moderne telle que l'évoque la dernière page de *l'Essai sur l'origine des langues* : « On n'y change plus rien qu'avec du canon et des écus, et comme on n'a plus rien à

19

Voir l'importante remarque de Jean-Claude Milner : « On traduit usuellement par "la guerre de tous contre tous" ; cependant si l'on interprète plus précisément, en les combinant, le latin *omnes* et l'anglais *every*, on obtient à la fois : la guerre de chacun contre tous les autres, pris ensemble ; la guerre de tous, pris ensemble, contre chacun ; la guerre de chacun contre chacun ; la guerre intérieure de chacun contre lui-même. Cet entrecroisement perpétuel de guerre définit l'état de nature », in *Reliefs d'un Banquet*, Lagrasse, Verdier, 2025, p. 16.

dire au peuple sinon, *donnez de l'argent*, on le dit avec des placards au coin des rues ou des soldats dans les maisons » (O.C. V, p. 428).

Le Léviathan s'impose sans résistance et crée les conditions de son hégémonie. On peut appeler « aliénation » l'effet qu'il obtient sur ceux qu'il opprime, car nul ne songe plus à se révolter. Cette tranquillité appelle l'image des compagnons d'Ulysse tranquilles avant d'être dévorés par Polyphème au chant IX de l'*Odyssée*²⁰. Le peuple des opprimés n'a plus que sa plainte. Il doit se taire – son accablement lui interdit tout discours articulé, mais son gémissement est éloquent et n'est certes pas dénué d'effets politiques²¹. Ainsi loin que l'État moderne soit la garantie de la paix à l'intérieur des frontières, il offre l'oppression du riche qui s'associe au fort. Tandis que le *Léviathan* devrait inspirer la révérence²², il suscite l'horreur du philosophe et non pas sa pitié.

Dans un deuxième temps, le philosophe déjà décillé porte sa vue au loin. C'est un autre théâtre – celui des guerres aux frontières ou transportées au loin par les peuples conquérants. On pensera ici aux récits des guerres coloniales proposées par Saint-Preux dans *Julie ou la Nouvelle Héloïse*²³. Que voit notre philosophe ?

Il voit d'abord les instruments de la destruction (les feux et les flammes) et leurs effets sur le paysage : le désert des campagnes et le pillage des villes. Rousseau imagine alors une scène où le philosophe s'adresserait aux soldats : « Hommes farouches, où traînez-vous ces infortunés ? ». Avant d'arriver sur le champ de bataille, il est précédé par son spectacle sonore (des coups de canon sans doute, qui causent un « bruit affreux », le chaos de l'attaque et

20 Cette référence est absente de l'article d'Yves Touchefeu, « Rousseau et Homère », in *Dix-huitième siècle*, 1995, n° 27, p. 179-190.

21 Une lecture de ces pages pourrait ainsi s'inspirer des thèses de Jacques Rancière : voir notamment, *Courts voyages au Pays du peuple*, [1990], Paris, Seuil, coll. Points Essais, 2015.

22 Voir C. Ginzburg, *Peur révérence terreur – Quatre essais d'iconographie politique*, trad. de l'italien par M. Rueff, Dijon, Presses du réel, 2013.

23 « J'ai vu l'Europe transportée à l'extrémité de l'Afrique par les soins de ce peuple avare, patient et laborieux, qui a vaincu par le temps et la constance des difficultés que tout l'héroïsme des autres peuples n'a jamais pu surmonter. J'ai vu ces vastes et malheureuses contrées qui ne semblent destinées qu'à couvrir la terre de troupeaux d'esclaves. À leur vil aspect j'ai détourné les yeux de dédain, d'horreur et de pitié ; et, voyant la quatrième partie de mes semblables changée en bêtes pour le service des autres, j'ai gémi d'être homme ». Saint Preux à Madame d'Orbe, *Julie ou la Nouvelle Héloïse*, IV, III, O.C. II, p. 414.

les cris des victimes). Il découvre enfin le « théâtre de meurtres » : des milliers d'hommes passés au fil de l'épée, des monceaux de morts et les mourants « foulés aux pieds des chevaux ». La paronomase (morts, mourants, mort) porte l'angoisse à *coups redoublés*²⁴.

N'était la chronologie on se demanderait si Rousseau a lu *Candide* ou si, à l'inverse, Voltaire ne s'est pas inspiré de ces lignes. Mais ces lignes écrites par Rousseau en 1756²⁵ ne sauraient répondre à celles de *Candide* qui paraît en 1759²⁶. Quant à Voltaire il ne peut les avoir lues, car elles sont restées inédites bien après la publication de *Candide*. Et pourtant.

6.

Relisons le chapitre 3 de *Candide*.

Rien n'était si beau, si leste, si brillant, si bien ordonné que les deux armées. Les trompettes, les fifres, les hautbois, les tambours, les canons, formaient une harmonie telle qu'il n'y en eut jamais en enfer. Les canons renversèrent d'abord à peu près six mille hommes de chaque côté ; ensuite la mousqueterie ôta du meilleur des mondes environ neuf à dix mille coquins qui en infectaient la surface. La baïonnette fut aussi la raison suffisante de la mort de quelques milliers d'hommes. Le tout pouvait bien se monter à une trentaine de mille âmes. *Candide*, qui tremblait comme un philosophe, se cacha du mieux qu'il put pendant cette boucherie héroïque.

Enfin, tandis que les deux rois faisaient chanter des *Te Deum*, chacun dans son camp, il prit le parti d'aller raisonner ailleurs des effets et des causes. Il passa par-dessus des tas de morts et de mourants, et gagna d'abord un village voisin ; il était en cendres : c'était un village abare que les Bulgares avaient brûlé,

24 « L'impression successive du discours, qui frappe à coups redoublés vous donne bien une autre émotion que la présence de l'objet même où d'un coup d'œil vous avez tout vu ». Rousseau, *Essai sur l'origine des langues*, chapitre I, O.C. V, p. 375.

25 Voir « Les écrits sur la guerre et ceux sur l'abbé de Saint-Pierre : situation et datation », in Rousseau, *Principes du droit de la guerre*, p. 30 sq.

26 Voir F. Deloffre, « Genèses de *Candide* » in SVEC, Oxford, 2006, 06.

selon les lois du droit public. Ici des vieillards criblés de coups regardaient mourir leurs femmes égorgées, qui tenaient leurs enfants à leurs mamelles sanglantes ; là des filles, éventrées après avoir assouvi les besoins naturels de quelques héros, rendaient les derniers soupirs ; d'autres, à demi brûlées, criaient qu'on achevât de leur donner la mort. Des cervelles étaient répandues sur la terre à côté de bras et de jambes coupés.

Candide s'enfuit au plus vite dans un autre village : il appartenait à des Bulgares, et les héros abares l'avaient traité de même. Candide, toujours marchant sur des membres palpitants ou à travers des ruines, arriva enfin hors du théâtre de la guerre, portant quelques petites provisions dans son bissac, et n'oubliant jamais M^{lle} Cunégonde. Ses provisions lui manquèrent quand il fut en Hollande ; mais ayant entendu dire que tout le monde était riche dans ce pays-là, et qu'on y était chrétien, il ne douta pas qu'on ne le traitât aussi bien qu'il l'avait été dans le château de monsieur le baron, avant qu'il en eût été chassé pour les beaux yeux de M^{lle} Cunégonde.²⁷

Si le parallèle des deux textes est frappant, il ne peut être mené que si l'on garde en tête que leur portée est différente. Rousseau détruit la thèse philosophique de Hobbes qui veut que l'État garantisse la paix aux citoyens, Voltaire refuse l'idée d'une guerre juste et propre²⁸ en dénonçant les massacres auxquels se livrent les deux armées des Bulgares et des Abares²⁹. Il semble que Voltaire vise ici les agissements des Prussiens et les Français pendant la guerre

27 Voir Voltaire, *Candide et autres contes*, F. Deloffre et J. van den Heuvel (éds.), Paris, Folio, 1992.

28 Dans l'article « Guerre » du *Dictionnaire philosophique*, Voltaire dénonce lui aussi les « flatteurs » : « On paye partout un certain nombre de harangueurs pour célébrer ces journées meurtrières ; les uns sont vêtus d'un long justaucorps noir, chargé d'un manteau écourté ; les autres ont une chemise par-dessus une robe ; quelques-uns portent deux pendants d'étoffe bigarrée par-dessus leur chemise. Tous parlent longtemps ; ils citent ce qui s'est fait jadis en Palestine, à propos d'un combat en Vétérevie ». Et encore : « Philosophes moralistes, brûlez tous vos livres. Tant que le caprice de quelques hommes fera loyalement égorgé des milliers de nos frères, la partie du genre humain consacrée à l'héroïsme sera ce qu'il y a de plus affreux dans la nature entière ». Sur la notion de guerre juste, voir M. Walzer, *Guerres justes et injustes*, [1977], Paris, Gallimard, 2006.

29 Voir encore l'article « Guerre » : Des peuples assez éloignés entendent dire qu'on va se battre, et qu'il y a cinq ou six sous par jour à gagner pour eux s'ils veulent être

de Sept Ans. Il veut démythifier la notion même d'exploit guerrier. Il déploie toute la panoplie de son génie d'écrivain dans un texte étourdissant de virtuosité³⁰. Il en faut pour affronter l'horreur.

La construction de ce texte classique est puissante : Voltaire commence par dénoncer l'esthétique de la « guerre en dentelles » en la présentant de loin comme un spectacle bien orchestré et impersonnel³¹. L'ironie est patente et naît du contraste entre le lexique de la philosophie lénifiante et l'horreur des destructions mise à distance selon la technique de « l'étrangement »³². L'ironie est armée dès l'oxymore (« harmonie/enfer ») ; elle se poursuit avec l'emploi du lexique philosophique comme justification du massacre dans des phrases dont les sujets sont les armes (canon ; mousqueterie/meilleur des mondes ; baïonnette/raison suffisante) ; elle s'achève sur un dernier oxymore (« boucherie héroïque »). Candide incarne lui aussi un élève de philosophie projeté sur le champ de bataille : n'est-ce pas « comme un philosophe » qu'il tremble ?

Les deux paragraphes suivants reposent sur un parallélisme des massacres perpétrés par les armées sur les populations civiles. Le lecteur les découvre avec Candide dont il épouse le point de vue et les émotions³³. Un dernier accent ironique permet

de la partie : ils se divisent aussitôt en deux bandes comme des moissonneurs, et vont vendre leurs services à quiconque veut les employer».

- 30 Sur le style de Voltaire voir E. Auerbach, *Mimésis*, Paris, Gallimard, Tel, 1969, p. 401-411 ; L. Spitzer, *Études de style*, Paris, Gallimard, Tel, 1970, « Quelques interprétations de Voltaire », p. 336-366 ; A.-M. Garagnon, *Cinq études sur le style de Voltaire*, Orléans, Paradigme, 2008. Sur l'ironie de Voltaire, voir J.-L. de Boissieu, A.-M. Garagnon, *Commentaires stylistiques*, Paris, SEDES, rééd. 1987, p. 167-183, A. Herschberg-Pierrot, *La Stylistique de la prose*, Paris, Belin, rééd. 2003, p. 160-167, J.-J. Robrieux, « Aspects rhétorico-argumentatifs de l'ironie chez Voltaire », in Ph. Koeppel (dir.), *Humour, ironie et humanisme dans la littérature française. Mélanges offerts à Jacques van den Heuvel par ses élèves et amis*, Paris, Champion, 2001 (Colloques, congrès et conférences sur le dix-huitième siècle, 1), p. 221-258.
- 31 Selon Jean-Pierre Bois, au dix-huitième siècle « la guerre en dentelles n'existe pas. Seule la peur est vraie, ensuite vient le courage », *Fontenoy 1745 : Louis XV, arbitre de l'Europe*, Paris, Economica, 1996, p. viii.
- 32 Voir C. Ginzburg, « "L'étrangement". Préhistoire d'un procédé littéraire », in *À distance. Neuf essais sur le point de vue en histoire*, traduction de Pierre-Antoine Fabre, Paris, Gallimard, 2001, p. 15-36.
- 33 Voir *Battlefield Emotions 1500-1800. Practices, Experience, Imagination*, Erika Kuijpers, Cornelis van der Haven (dir.), Basingstoke, Hampshire, Palgrave Macmillan, 2016.

de renvoyer dos à dos les deux rois et leur *Te Deum*³⁴. Grotius et Pufendorf font leur apparition quand le village abare/français est brûlé « selon les lois du droit public ». Puis le point de vue se resserre : les sujets des phrases ne sont plus les armes puissantes, mais les victimes. C'est d'abord un village abare/français massacré par les Bulgares/Prussiens où Voltaire invente le reportage de guerre³⁵. Candide est le James Natchwey de la guerre de Sept Ans : d'une phrase il enveloppe les plus démunis qui regardent souffrir impuissants les « vieillards » qui regardent à leur tour « les femmes égorgées » et leurs enfants. Le lecteur épouse le regard de Candide qui suit le regard des victimes. Ce n'est plus maintenant le lait qui coule des « mamelles », c'est du sang³⁶. Puis ce sont les filles (en ce qu'elles sont distinctes des mères), violées³⁷, brûlées, réclamant la mort. Associer au besoin de violer le terme « naturel » c'est porter une nouvelle attaque contre le « droit naturel » des jusnaturalistes. Les synecdoques achèvent de suffoquer le lecteur dans un écœurement d'horreur : cervelles répandues, bras et jambes coupées³⁸.

- 34 Article « Guerre » : « Si un chef n'a eu que le bonheur de faire égorger deux ou trois mille hommes, il n'en remercie point Dieu ; mais lorsqu'il y en a eu environ dix mille d'exterminés par le feu et par le fer, et que, pour comble de grâce, quelque ville a été détruite de fond en comble, alors on chante à quatre parties une chanson assez longue, composée dans une langue inconnue à tous ceux qui ont combattu, et de plus toute farcie de barbarismes. La même chanson sert pour les mariages et pour les naissances, ainsi que pour les meurtres : ce qui n'est pas pardonnable, surtout dans la nation la plus renommée pour les chansons nouvelles ». Voir Carlo Piccardi, *Il suono della guerra, la rappresentazione musicale dei conflitti armati*, Milan, Il Saggiatore, 2022.
- 35 Voir Michel P. Roth, *The Encyclopedia of War Journalism, 1807-2010*, Amenia, Grey house, 2010.
- 36 Commentant l'article « Martyr » du *Dictionnaire philosophique* où elle lit la phrase suivante, « des enfants à la mamelle réellement égorgés et entassés les uns sur les autres », Anne-Marie Garagnon commente : « C'est en effet autour de cet élément (des enfants à la mamelle réellement égorgés et entassés les uns sur les autres) que l'hypotypose devient une ekphrasis, c'est-à-dire une description d'œuvre d'art, peinture ou sculpture, tandis que la mort des enfants vaudois et albigeois se surimpose, dans une féroce ironie d'inversion, au Massacre des Innocents. Rappelons qu'il s'agit d'un épisode de Matthieu II 1-17, évoquant la tuerie des enfants de Bethléem sur ordre d'Hérode, après qu'il eut appris des Mages la naissance d'un futur prétendant à la royauté, et qu'évidemment, cet événement a donné lieu à une très riche iconographie, en sculpture comme en peinture ». *Cinq études sur le style de Voltaire*, p. 99.
- 37 Pour une première approche, voir *Viols en temps de guerre*, R. Branche, et F. Virgili (dir.), Paris, Payot, 2011.
- 38 Voir M. Bonhomme, « Stylistique et argumentation. La métonymie chez Voltaire », *Versants*, n° 18, 1990, p. 53-70.

Candide s'enfuyant se retrouve chez les Bulgares (Prussiens) massacrés par les Abares (Français) : c'est alors le même spectacle résumé par la « marche sur des membres palpitants » (qui reprend les synecdoques des victimes abares) et les ruines (qui reprennent le motif des villages saccagés). Avec Candide nous sortons de ce que Voltaire appelle avec Rousseau le « théâtre de la guerre ». Il ne s'agit pas là d'une image, car le terme est lexicalisé depuis le XVII^e siècle et désigne la zone où se déroulent les opérations militaires. Mais il permet aussi à ces deux écrivains de s'interroger sur l'émotion que le spectacle de la guerre va susciter chez son lecteur.

Or, chez Rousseau, le lexique des émotions est emprunté à l'esthétique du théâtre : pitié et indignation – comme au chapitre 9 de la *Poétique* d'Aristote : *éléos kai phobos* (1449 b, l. 27). Hobbes, le « philosophe barbare » est invité à venir lire son livre sur le champ de bataille. Après une telle charge, nul ne saurait plus croire à ses « insinuations pacifiques ».

7.

Rousseau ne sera pas limité à la dure tâche de penser les *Principes du droit de la guerre*. Il nous aura convaincus que plus que tout autre discours encore, le discours sur la guerre doit être *situé* s'il ne veut pas céder aux mauvaises *insinuations*.

À celui qui écrit sur la guerre, il est demandé : où êtes-vous ? que voyez-vous ? comment décrivez-vous ? pour qui ? Cette question se pose aux autrices et aux auteurs des essais qui composent l'important dossier conçu et élaboré pour les *Annales* par Gabriella Silvestrini et Jacques Berchtold. Il est important d'annoncer ici que le numéro 58 comportera un nouveau dossier qui n'est pas sans lien avec celui qui est au cœur de ce numéro : composé par Francesco Boccolari, il portera sur la pitié.

8.

« Loin de Genève et près de Rousseau », les lectrices et les lecteurs du numéro 57 des *Annales* pourront aussi, grâce à Zhao Mingjie, découvrir les problèmes que posent les traductions chinoises du terme fiction dans les œuvres autobiographiques de Rousseau.

Grâce à Bruno Bernardi enfin, ces mêmes lectrices et lecteurs pourront suivre les déambulations d'un manuscrit du second *Discours*.

Entourer l'œuvre de Rousseau de soins philologiques et herméneutiques, ce n'est pas détourner le regard de l'essentiel. Car si l'on veut s'interroger sans fermer les yeux sur le sens de la guerre, il faut tout faire pour ne pas perdre les guerres du sens.

Martin Rueff **pour la Société Jean-Jacques Rousseau**